

1811

Ministère
de
l'Intérieur.

N^o 32403.

Ecole f. de Rome.

Explication
au sujet
des dépenses.

Paris, 21. J^uin. 1818.

275

Monsieur, j'ai sous les yeux votre lettre
du 9. J^uin. dernier. J'ai lu les explications qu'elle contient.
Je ne puis qu'approuver les réductions que vous avez opérées
comme elle exigeait l'état des choses et des fonds. J'aimerais
meux avoir à autoriser des augmentations; mais il faut se
soumettre aux circonstances et s'en modifier pour se maintenir.

J'ai remarqué au surplus deux choses :

1^o. Vous regretter que je ne vous aie pas présenté
plutôt l'économie la plus sévère. — Mais, Monsieur, au cours
de mes lettres n'est partie sans que la plus extrême réserve
n'ait été recommandée. A votre départ et depuis, toutes
les instructions ont porté l'ordre de se conformer dans la limite
des crédits et s'il y avait excédent de frais, cela serait
par suite d'avortement.

2^o. Vous parlez de 5. professeurs des concours de
1818. que vous attendez. Vous n'en aurez que 3., ainsi
que je vous en ai personnellement. De plus vous verrez
arriver M^{rs} Nanteuil et Patton, de la promotion de 1817.
Ce sera donc en tout 5. élèves, et non pas 7., comme vous
l'indiquez.

Parmi les sortants, vous ne comptez que 3. élèves
puis M. Bourgeois qui est mort. Mais faites attention
aussi à M. Caufery, compositeur musicien, dont la
pension expiré à l'année: ce sera 5. élèves de moins.
La balance par là est égale, et les dépenses ne seront
pas, comme vous le craigniez, augmentées de trois fois
2.850. ^{fr.}, somme d'ailleurs bien forte pour chaque élève.

J'ai une observation générale à vous faire au sujet
à répétition, car elle était exprimée dans de précédentes lettres.
Vous calculez toujours d'après une certaine notion de dépenses
mais il faut toujours s'en rapporter à l'expérience. Il n'y a
on

M. Chevenin, Dir. de l'Ecole f. de Rome.

ou bonne administration, de chose indispensable, & que celles
qu'on peut payer. Hors de ce principe je ne vois que déficit
et ruine.

J'ai consenti, pour vous donner toute sécurité, à mettre
l'Ecole à part et à liquider l'ancien Etat p. Votre fortune
n'a pas été, d'après cela, éprouvée d'embarras. Je
n'admettrai jamais qu'avec 90. et 100,000. l'ant. chât. de 25. à
30. personnel ne puisse couvrir toutes les dépenses, si il
est bien conduit et bien tenu.

Or, vous avez toute la mesure et toute la prudence
nécessaires pour une telle direction; je n'ai donc rien à
redouter. Sur des difficultés qui pourraient naître. Je
m'en réfère à tout ce que je vous ai dit à plusieurs fois
sur ces matières. J'ai continuellement les quatre tournées
vers l'Ecole de Rome, et c'est par le juste intérêt
que j'y prends que j'entre avec vous dans ces détails.
Je vous remercie de tout ce que, de votre côté, vous m'avez
donné.

Des vérifications vont être faites relativement au
retard que M. Corlonia éprouve de la part de
M. Raffite & C^{ie}.

J'ai l'honneur de vous offrir, monsieur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le M. ^{tre} ^{pp} ^{de} l'Etat del'Intérieur.

Sain